

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



Collège Alfred De Vigny  
18 rue Lambrechts 92400 Courbevoie  
Tél : 01 46 67 74 44

site internet : <https://clg-vigny-courbevoie.ac-versailles.fr>  
mail du collège : [ce.0921550k@ac-versailles.fr](mailto:ce.0921550k@ac-versailles.fr)

## LIVRET ACCUEIL 6ÈME VIGNY



# Votre enfant entre au collège en 6ème

Le passage en 6<sup>ème</sup> est une étape importante pour chaque enfant mais aussi pour la famille qui doit s'adapter à un nouveau rythme.

La PEEP, notre association de parents d'élèves, a pensé que cette transition pourrait être accompagnée d'un document. Il regroupe des informations pratiques et tente de vous donner un éclairage sur ce que sera la vie de votre enfant au collège. Il vous permettra de mieux appréhender son entrée au collège.

Le passage à un établissement du secondaire implique un réel changement : lieux, rythme, accueil, apprentissage en particulier de l'autonomie, cantine et travail personnel.

Toutes vos interrogations sur ces changements sont légitimes et ce document a pour finalité d'y répondre. Nous sommes également à votre disposition pour vous apporter plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter.

## Bonne rentrée au collège Alfred de Vigny !

Nos coordonnées:

[peep.vigny.courbevoie@gmail.com](mailto:peep.vigny.courbevoie@gmail.com)



## 1• Le collège

Le collège ne dépend pas de la mairie de Courbevoie mais du Conseil Départemental des Hauts de Seine.

### L'équipe administrative

- Le principal : M.Jezequel
- Le principal adjoint : M. Vallet.

Ils sont les interlocuteurs des parents, ils président les conseils de classe, de discipline et d'administration ainsi que les commissions éducatives. Ils dirigent et organisent l'équipe pédagogique et le personnel administratif.

- La Conseillère principale d'éducation (CPE), Mme Goiset coordonne l'équipe des surveillants, gère les absences et retards, organise les permanences quand les élèves n'ont pas cours.
- La gestionnaire, Mme Marenel, gère le budget et s'occupe de la vie matérielle du collège (commande de fournitures).
- Les assistants d'éducation assurent la surveillance des élèves pendant les récréations, la cantine, les permanences, les entrées et sorties du collège.
- La documentaliste, Mme Verrière est présente au CDI
- La médiatrice, Mme Pihant favorise le dialogue entre les enfants et prévient les conflits,
- L'assistante sociale, Mme Cafaxe aide les élèves en difficulté familiale, scolaire ou financière.

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



- Le médecin scolaire et l'infirmière scolaire ne sont généralement présents que certains jours.
- La Conseillère d'Orientation informe et conseille sur l'orientation post-collège,
- L'agent d'accueil prend les appels et vous renseigne à l'entrée du collège.

### L'équipe pédagogique

Le collège compte environ 30 professeurs.

En 6<sup>ème</sup>, votre enfant aura **9 professeurs différents** : Français, Mathématiques, 1ere langue vivante (Anglais), Histoire/Géographie/EMC, SVT, Sciences, Musique, Arts plastiques et EPS.

Chaque classe est prise en charge par un **professeur principal** : il assure la coordination entre les différents professeurs de la classe, l'élève, la famille et l'administration. Il propose une appréciation générale sur chaque élève au conseil de classe.

### Les locaux

Le collège comporte une cantine, un centre de documentation et d'information (CDI). Le collège dispose de salles de technologie, de laboratoires pour l'enseignement des SVT (sciences et vie de la terre) et de la Physique-Chimie. Une salle polyvalente sert pour les réunions et les projections de films.

Le collège n'a pas de gymnase, les élèves vont à J.P Rives, à Jean Blot, au Gymnase Dallier, etc.....

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



Des casiers, situés en face de la permanence, sont attribués aux élèves de 6<sup>ème</sup> demi-pensionnaires, afin de leur permettre de délester leur cartable. Ils partagent un casier pour 2 et doivent fournir le cadenas (le modèle du cadenas sera fourni). C'est un confort pour les élèves qui ne peut être maintenu, qu'à condition que chacun respecte le casier de l'autre.

### Les aides financières

Il existe des tarifs sociaux pour la restauration scolaire et plusieurs aides financières :

- Les Bourses seront directement versées aux familles. Les dossiers de Bourse sont à demander à la gestionnaire.
- Les aides départementales sont aussi accordées à des élèves boursiers ou non boursiers selon un barème du Conseil Départemental, en fonction du Quotient familial. La gestionnaire peut vous renseigner sur ces aides.
- Les tarifs sociaux pour la cantine existent, renseignez-vous auprès de la gestionnaire.

L'assistante sociale est disponible pour aider les familles. La CPE, le principal et le principal adjoint sont à l'écoute des parents en cas de difficultés.

### L'application PRONOTE

PRONOTE est le portail internet sur lequel vous trouverez de nombreuses informations : emploi du temps, notes de votre enfant, professeurs absents, cahier de texte numérique, absences et ou retards de votre enfant et communication générale de l'établissement à destination des parents et des élèves.

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



**Chacun des parents et chaque élève a un identifiant et un mot de passe propre qui lui permet de se connecter sur le portail PRONOTE.**

En allant régulièrement sur PRONOTE, vous serez informés de la vie de l'établissement (dates de réunion, menus ...) et des résultats de votre enfant. C'est aussi par le biais de ce site que vous pourrez justifier une absence de votre enfant et, surtout, être informés en cas d'absences de votre enfant à un ou plusieurs cours.

Enfin, par le biais de la messagerie PRONOTE, vous pourrez communiquer avec les professeurs de votre enfant (ex : demande de rendez-vous) ainsi qu'avec l'équipe administrative (ex : la CPE).

**Surtout connectez-vous avec VOTRE identifiant car certaines informations ne sont pas destinées aux enfants.**

## 2• La vie des enfants au collège

### Le carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est le «laisser passer» des collégiens, ils doivent toujours l'avoir avec eux, le présenter aux surveillants pour entrer et sortir du collège.

Il sert également d'outil de communication entre les parents et la communauté éducative.

Dans le carnet de correspondance, vous trouverez les noms des professeurs, le règlement intérieur, l'emploi du temps, le règlement de la cantine, la charte internet du collège, les billets d'absence et de retard ainsi que les dates de réunion, professeurs absents, cours déplacés, dates des sorties scolaires...

Vous pouvez y écrire des messages à l'attention de l'équipe pédagogique ou administrative (demande de rendez-vous avec un professeur, par exemple) ou utiliser PRONOTE (cf. chap. précédent).

## LIVRET ACCUEIL 6<sup>EME</sup> VIGNY



Vous serez informés du nom des parents délégués de classe et de leurs coordonnées via un papier distribué en classe.

### La journée - type

Votre enfant devra changer de salle de classe à chaque cours. Les enfants ont cours le **mercredi matin** au collège, mais pas le samedi. Les enfants doivent arriver 5 min avant le début officiel des cours. Les élèves de 6<sup>ème</sup> peuvent poser leurs affaires dans les **casiers** et ils ont 5 min pour changer de salle entre chaque cours. Il y a une récréation en milieu de matinée et en milieu d'après-midi.

Retards et absences : **La présence à tous les cours est obligatoire.** En cas de **retard**, l'enfant doit aller directement au bureau de la Vie Scolaire. La CPE décidera si l'enfant doit se rendre en cours ou rester en permanence. Vous serez informés par le biais de PRONOTE de ce retard ou par SMS et vous devrez remplir un coupon dans le carnet de correspondance le soir.

Les parents doivent prévenir le collège en cas d'**absence** de leur enfant. Les absences peuvent être justifiées sur PRONOTE. Les parents sont prévenus des absences de leur enfant, en temps réel par PRONOTE. Il est donc conseillé de se rendre régulièrement sur le site.

- Le déjeuner

Vous recevrez en début d'année la carte « Pass+» (voir après) qui servira aussi pour la cantine – **inscription sur le site dès maintenant**  
Cette carte est à présenter à chaque passage (Attention aux oublis!)

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



La cantine est assurée par Elior. Les élèves peuvent déjeuner à la cantine 1, 2, 3 ou 4 jours/semaine, ces forfaits et ces jours sont fixes et ne peuvent être modifiés.

En septembre et, jusqu'à ce que les emplois du temps soient définitifs, les élèves déjeunent au forfait unique de 4 jours.

### Professeur absent :

En cas d'absence d'un professeur en fin de journée, votre enfant sortira plus tôt si vous en donnez l'autorisation en début d'année. En cas de refus de votre part, il ira en permanence jusqu'à l'heure prévue de sortie initiale.

- **Les activités sportives du midi et du mercredi**

L'association sportive UNSS (Union nationale des sports scolaires) organise des activités sur la pause méridienne et le mercredi après-midi. Les sports proposés changent chaque année en fonction des propositions des professeurs de sport.

Les frais d'inscriptions à l'UNSS peuvent être pris en charge par la carte « Pass + »

Les activités sportives du mercredi après-midi seront communiquées à votre enfant à la rentrée.

Cette année, les activités proposées peuvent être : Acrosport, Futsal, Basket-ball

Le Collège a investi dans des tables de ping-pong qui sont disponibles pendant la pause déjeuner sur inscription.

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



- [Le Centre de documentation et d'information \(CDI\)](#)

Il est dirigé par une documentaliste. Elle accueille un nombre limité d'élèves venant lire ou faire des recherches. Les heures d'ouverture sont précisées à la rentrée.

### 3• Les apprentissages

#### L'organisation de la classe

Les classes comptent entre 25 et 30 élèves en moyenne selon le niveau et les années.

Les élèves élisent en début d'année 2 délégués titulaires et 2 suppléants qui seront chargés de représenter l'ensemble des élèves lors du conseil de classe et de faire passer leurs messages.

#### Les emplois du temps

Ils sont distribués le jour de la rentrée mais sont susceptibles de changements lors des premières semaines.

Les 6<sup>èmes</sup> ont **26 heures** de cours par semaine. Certains cours sont dispensés en demi-groupe.

Ils ont 6h de cours maximum par jour et 1h30 de pause méridienne.

Depuis la rentrée 2024, des groupes de besoin en Français et en Mathématiques ont été mis en place pour les classes de 6ème et de 5ème afin de favoriser la réussite de tous les élèves grâce à des effectifs réduits et une pédagogie adaptée aux besoins.

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



### Les manuels scolaires

Les manuels scolaires, financés par le budget de l'Education Nationale, sont prêtés aux élèves pour l'année scolaire.

**Il faut les recouvrir** (couvertures retirables) et l'enfant doit en prendre soin : l'état du livre est noté lors du prêt (fiche collée en fin de manuel et fiche de prêt informatique) et l'enfant devra rembourser le prix du manuel, s'il le rend en mauvais état.

**Il existe un double jeu de manuels** (financé par le Conseil Général) dans les classes pour les 6<sup>èmes</sup>, ce qui permet à chaque enfant de ne pas transporter tous ses manuels chaque jour. En début d'année, vous pouvez aider votre enfant à faire son cartable et veiller à ce qu'il ne transporte pas de livres inutiles.

### Les nouvelles matières étudiées tout au long du collège

#### ○ L'informatique

Avec la réforme du collège, les compétences numériques sont désormais évaluées dans le cadre d'un nouveau référentiel, commun à l'enseignement scolaire et enseignement supérieur : PIX

#### ○ L'attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

La sécurité routière sera étudiée en 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et débouchera sur l'obtention d'un diplôme qui est obligatoire pour passer le permis de conduire dans les années qui suivent.

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



### ○ L'EPS : Education Physique et Sportive

Les cours d'EPS sont obligatoires sauf contre-indication médicale avec justificatif (cf. Règlement intérieur). Les enfants sont notés autant sur la performance que sur leur implication.

Les enfants doivent penser à apporter leur tenue de sport. Tout oubli sera sanctionné.

Le collège ne dispose pas de son propre gymnase. Les activités auront lieu en dehors du collège (J.P Rives, Jean Blot, Gymnase Dallier, etc.....).

Les classes de 6<sup>ème</sup> pratiquent la natation à la piscine municipale pendant quelques semaines (prévoir le bonnet de bain).

### ○ Les langues vivantes

L'anglais est enseigné en langue vivante 1 en 6<sup>ème</sup>.

En 5<sup>ème</sup>, les élèves peuvent choisir entre l'allemand ou l'espagnol en 2<sup>nde</sup> langue (LV2)

Ils peuvent choisir d'étudier le latin dès la 5<sup>ème</sup>.

### ○ L'heure de vie de classe

Elle est obligatoire et inscrite dans l'emploi du temps. Elle permet aux élèves de discuter avec le professeur principal de tout ce qui concerne le travail et la vie au collège. Elle permet également de préparer les conseils de classe.

### Les ateliers de la pause méridienne

Plusieurs ateliers peuvent être proposés aux élèves par des professeurs, des assistants d'éducation ou d'autres adultes volontaires du collège.

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



### Les sorties

Elles sont organisées à l'initiative des professeurs. La participation des élèves est obligatoire car elles sont intégrées au temps scolaire. Elles sont le plus souvent gratuites.

### Les voyages

Les voyages sont organisés à l'initiative des professeurs.

Les voyages sont discutés et adoptés lors des Conseils d'administrations chaque année.

Un Foyer Socio-Educatif (FSE) a été créé en 2013 notamment pour aider au financement des voyages et bien sûr, vos contributions sont les bienvenues !

## 4• Les parents au collège

### Les bons conseils de rentrée

Votre enfant aura besoin de votre aide pour s'organiser à la rentrée : au début, vous pourrez l'aider à sélectionner les bons cahiers pour le lendemain en fonction des matières indiquées par l'emploi du temps, rajouter les affaires de sport, **sans oublier le carnet de correspondance et ses clés (dont celles de son casier).**

En le guidant dans son travail au début de l'année, il apprendra rapidement l'autonomie.

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



Habituez-le à faire ses devoirs à l'avance pour ne pas se retrouver surchargé si des professeurs donnent du travail du jour au lendemain en plus de celui indiqué à l'avance dans le cahier de texte.

Votre enfant va devenir de plus en plus indépendant et autonome au cours de ses années de collège.

### Le travail à la maison

Il est essentiel : l'enfant doit travailler avec régularité et ne pas attendre que les interrogations arrivent pour apprendre les leçons. Certains professeurs font aussi des petites interrogations «surprise» pour vérifier que le cours précédent a bien été acquis. Ces interrogations permettent aussi de remonter la moyenne.

Votre enfant devra apprendre à travailler régulièrement et à s'avancer. En fonction de l'autonomie de chaque enfant, les parents devront l'aider à s'organiser dans son travail, au moins en début d'année.

### La liaison Famille-Collège

Chaque enfant dispose d'un **carnet de correspondance**, réel support de communication entre les familles et le collège. Le portail PRONOTE vous permettra aussi de vous tenir informés des notes, de l'emploi du temps, des absences de votre enfant, des professeurs absents et des dates de réunion.

Lorsque votre enfant est malade, pensez à prévenir le collège dès le matin par téléphone. A son retour au collège, pensez à remplir le bulletin d'absence qu'il remettra à la vie scolaire avant de rentrer en cours.



### Les réunions

Une réunion est généralement organisée à la rentrée. Plusieurs **réunions parents-professeurs** sont organisées dans le courant de l'année et vous pourrez y rencontrer individuellement certains enseignants de votre enfant. Cette rencontre étant limitée à quelques minutes par élève, vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec l'un des professeurs sur PRONOTE bien avant si nécessaire.

### Le conseil de classe

Les conseils de classe sont trimestriels : les professeurs et les délégués de parents et d'enfants se réunissent sous la présidence du principal ou du principale adjoint. Son rôle est d'évaluer le travail et les résultats de chaque élève, puis de proposer des décisions d'orientation lors du dernier trimestre. Il valide les appréciations proposées sur le bulletin scolaire de votre enfant.

Le professeur principal donne une appréciation générale de la classe (niveau, discipline, attitude de travail...) puis étudie le cas de chaque enfant.

Avant le conseil de classe, vous recevrez un questionnaire à compléter dans lequel vous pourrez transmettre au(x) délégué(s) des parents vos remarques sur la classe ou sur votre enfant. Elles seront prises en compte le jour du conseil. Un compte-rendu est rédigé par les parents d'élèves délégués à l'issue du conseil afin de vous permettre de comprendre les soucis ou atouts de la classe. Ce compte-rendu est diffusé via PRONOTE.

Tout au long de l'année, vous pouvez vous adresser aux délégués des parents (mail ou téléphone) pour toutes questions.

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



Vous pouvez également transmettre vos coordonnées aux délégués des parents afin qu'ils vous contactent directement.

### Rôles des parents délégués aux conseils de classe

Vous pouvez participer aux conseils de classe en tant que **parent délégué**.

Dans chaque classe, il peut y avoir 2 parents titulaires et 2 parents suppléants. Ils doivent être adhérents à une fédération de parents d'élèves représentée au Conseil d'Administration. Généralement un parent de chaque fédération assiste aux conseils de classes.

Pour être adhérent et délégué, il faut contacter l'une ou l'autre des associations de parents d'élèves dès la rentrée. Si vous ne voulez pas ou ne pouvez pas être délégué de parents, vous pouvez contacter les parents délégués dont les coordonnées vous seront communiquées par lors des réunions de rentrée ou sur le questionnaire.

**En étant parent délégué, en plus de participer au conseil de classe, vous servirez de relais entre les parents de la classe et l'équipe pédagogique.**

Vous connaîtrez et transmettez aux autres parents les résultats de l'ensemble de la classe.

Vous participerez aux réunions de délégués de parents ce qui vous permettra de partager votre expérience et bénéficier de celle des autres parents. Vous serez impliqués dans les réflexions préparatoires au conseil d'administration.

Pour être mieux informés, n'oubliez pas de donner votre adresse mail ou votre numéro de téléphone au parent délégué de la classe de votre enfant. Vous pourrez ainsi recevoir directement un compte-rendu

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



personnalisé du conseil de classe et les rappels des événements importants à ne pas manquer (ex : réunions).

### Le bulletin scolaire

Le bulletin est envoyé à votre domicile après chaque conseil de classe (sauf celui du 1<sup>er</sup> trimestre qui est remis en mains propres aux parents); il contient les moyennes de l'enfant, les moyennes les plus hautes et les plus basses de la classe ainsi que les commentaires des professeurs sur les acquis de votre enfant.

**Les originaux des bulletins doivent être conservés pendant toute la scolarité de votre enfant. Ils sont demandés pour l'inscription au lycée.** Le collège ne délivre pas de duplicata.

Vous pouvez suivre les notes au quotidien sur le site de PRONOTE. Un mot de passe personnel vous sera remis en début d'année.

Vous devez absolument vous connecter et vérifier les informations disponibles avec **VOTRE CODE** et non celui de votre enfant. Les informations diffusées ne sont pas les mêmes.

Vous pourrez appréhender les particularités de la classe et connaître l'avis global des professeurs à l'aide du compte-rendu du conseil rédigé par les parents délégués.

### Le Conseil d'administration : les parents élus

Le Conseil d'administration adopte le budget, le règlement intérieur, la répartition des heures par niveau, dans les limites de contraintes imposées, le projet d'établissement. Il vote les voyages et les sorties scolaires ainsi que leur tarif. Il rassemble le chef d'établissement, son adjoint, la gestionnaire, la CPE, les représentants du Conseil Général,

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



de la ville, des enseignants, des personnels administratifs et de service, des parents et des élèves.

Les parents d'élèves élisent leurs représentants en octobre pour un an. Chaque parent dispose d'une voix, quel que soit le nombre de ses enfants scolarisés au collège. **Votre vote est important** pour que les parents puissent avoir une représentativité réelle et reconnue au Conseil d'administration.

Vous pourrez voter via PRONOTE.

Au collège Alfred de Vigny, **l'association de parent d'élèves PEEP assure une parfaite assiduité dans toutes les instances**. Elle occupe réellement les sièges dont elle dispose à tous les conseils d'administration et à toutes les commissions (commission éducative, conseil de discipline, comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), comité du fonds social,...)

Les parents élus PEEP sont très présents au collège et interviennent dès que nécessaire auprès du Principal et de son adjoint afin de signaler et de tenter de remédier aux problèmes qui leur ont été signalés par les parents (remplacement d'un professeur absent de façon prolongée, sécurité dans la cour, cantine, incidents devant le collège...).

Au sein de cette fédération, ils échangent avec les parents délégués des autres collèges de la ville et décident des actions collectives à mener auprès de l'Education Nationale et du Conseil Départemental sur les questions plus générales de l'enseignement dans le secondaire.

**Cette année, la PEEP a 4 sièges sur 6 au Conseil d'Administration.**

## LIVRET ACCUEIL 6EME VIGNY



Au collège, en tant que parent d'élève PEEP, vous pouvez :

- vous présenter sur la liste des parents candidats au conseil d'administration
- vous présenter comme parent délégué pour la classe de votre enfant
- voter pour élire vos représentants au conseil d'administration

### REJOIGNEZ LA PEEP

**car elle est composée de parents comme vous !**

Contactez la PEEP Vigny à l'adresse suivante:

**[peep.vigny.courbevoie@gmail.com](mailto:peep.vigny.courbevoie@gmail.com)**

Site de la PEEP Courbevoie : [www.peep-courbevoie.fr](http://www.peep-courbevoie.fr)

Site national de la PEEP : [www.peep.asso.fr](http://www.peep.asso.fr)

